

Bonjour,

**ENQUÊTE SUR LA DÉLIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS
LITTORAUX DE SOUSTONS ET VIEUX BOUCAU.**

**JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE
DE LA MER AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI SÉPARE
L'ESTUAIRE DU LAC MARIN.**

Merci de votre attention,

Georges Labitte

168 Résidence Les Hameaux du Lac

rue MJ Convert,

40480 Vieux Boucau